



CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE N° CDE202605119531

Entre :

et :

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP
VILLEPINTE TRANSPORT
COULOIR C - IMMEUBLE CEZANNE

31 ALLEE DES IMPRESSIONNISTES
93420 VILLEPINTE
SIRET : 87942805001509

AFTRAL

RUE ROBERT BREMOND
BAT N07
93611 AULNAY SOUS BOIS
France
SIRET : 30540504501387

Contact Client :

Jimmy DOLLEY

Dossier suivi par :

E-mail :

Tél client : 01 49 38 01 72

Tél :

E-mail : jimmy.dolley@groupe-lip.com

N° de déclaration d'existence : 11.75.00916.75

N° Client : 500513707

auprès de la Préfecture de la région Ile de France

N° Accord client : EIN.0000614

est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

ARTICLE 1 - Modalités de l'action de formation

AFTRAL organise les actions de formation, au sens de l'article L.6313-1 du code du travail. L'objectif professionnel, le contenu ainsi que les modalités de déroulement, de suivi, de sanction de l'action de formation sont explicités dans le programme de formation joint. Le parcours pédagogique ainsi que les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement sont mis en œuvre de la façon suivante :

- ⌚ Une progression pédagogique soumise au contrôle des services de l'Etat compétents et adaptée, le cas échéant aux conditions particulières de l'entreprise.
- ⌚ En présentiel : une animation de stage ou un accompagnement par un personnel qualifié et mise à disposition de locaux, matériels et moyens audio-visuels, selon les besoins.
- ⌚ A distance : un accès aux contenus et aux ressources pédagogiques par connexion à la plate-forme dédiée. Si la formation est tutorée, un tutorat réalisé par un personnel qualifié.

Les modalités d'évaluation adaptées à la formation se concrétisent des quizz, des questionnaires, des tests réguliers de contrôle de connaissances, des mises en situation professionnelle, des exercices pratiques, des examens professionnels, des entretiens devant un jury...Elles sont détaillées dans le programme joint.



ARTICLE 2 - Caractéristiques de ou des actions de formation

Ce(s) action(s) de formation se déroule(nt) comme suit :

Code session	Intitulé Session	Lieu	Effectif
FCFN628B0024	FCO Transport de marchandises Du 26/05/2026 au 30/05/2026 Durée : 35,00 Heures	AFTRAL AULNAY SOUS BOIS RUE ROBERT BREMOND 93611 AULNAY SOUS BOIS	1

ARTICLE 3 - Dispositions financières

En contrepartie de l'action de formation, la somme indiquée ci-dessous sera à verser :

Code produit	P. unitaire	Qté	TOTAL HT	% T.V.A	Montant TVA	TOTAL TTC	% Remise
FCFN15	563,00 €	1,0	563,00 €	20,00 %	112,60 €	675,60 €	15,97 %

Soit un total de 675,60 TTC.

ARTICLE 4 - Effectif formé

AFTRAL formera les bénéficiaires suivants (merci de compléter noms, prénoms, date de naissance si nécessaire) :

NOM	Prénom	Date de naissance	Code session
KHIRAT	Farid	15/11/1971	FCFN628B0024

ARTICLE 5 - Financement de la formation

Si la formation objet de la présente convention est partiellement ou totalement prise en charge par un organisme financeur, l'entreprise transmet à AFTRAL l'accord de prise en charge au plus tôt après confirmation de la commande. En l'absence de cet accord le dernier jour de la formation, l'entreprise est redevable directement du règlement de la commande.

ARTICLE 6 - Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le litige sera porté à la connaissance de la juridiction territorialement compétente au moment de la saisie.

En signant cette convention **LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP VILLEPINTE TRANSPORT** accepte les conditions générales de vente et certifie avoir pris connaissance des prérequis de la formation indiqués sur le programme.

Fait à AULNAY SOUS BOIS

A

Le 11/05/2026

Le

Pour AFTRAL

Pour l'entreprise

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation

Jerome BIDART, Directeur opérationnel


AFTRAL
Direction Opérationnelle (2N)
Ile de France (Nord) Normandie
3 rue du Cimelière
93330 LONGUEAU
Siret : 305 405 045 02492

Type de document	Document	Demandeur de signature
Convention bilatérale professionnelle	Convention FPC LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP VILLEPINTE TRANSPORT_CDE202605119531	AFTRAL AULNAY SOUS BOIS
Signataire	Date	Signature
Jimmy DOLLEY	Signé le : 11/05/2026 à 10:53 <i>0x486FE413B42900B867E585638AB455C7EEC9B724 E6EF0B64D89147D28BA1D52B</i>	Jimmy DOLLEY